





Guide d’utilisation

Pour se familiariser avec le système Columba[MC]

Table des matières



(Suite au verso)

Table des matières

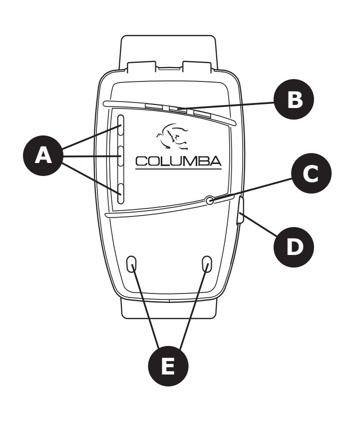


Pour assurer le fonctionnement optimal du système Columba[MC], une lecture complète de ce guide doit être faite avant la première utilisation.

La lecture de ce guide doit être complétée par la lecture des Conditions Générales et du Formulaire d'Abonnement au service Columba[MC], inclus dans la boîte contenant le système Columba[MC], qui contiennent des documents et des avis juridiques importants qu'il faut connaître et accepter avant de procéder à l'activation du Columba[MC].

1. Composants du système

Columba^MC



A. Contacts électriques permettant d'effectuer la recharge avec le bloc-batterie.

B. Haut-parleur / Microphone.

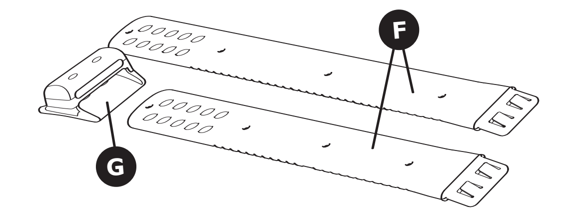
C. Témoin lumineux :
- a. Bleu : Son clignotement régulier indique que le Columba^MC est en fonction.
- b. Rouge : Son clignotement indique que la batterie est faible et qu'une recharge est nécessaire. Le témoin rouge demeure allumé de façon continue lorsque le bouton d'alerte a été activé ou si le Columba^MC cherche à établir un contact à distance avec ses serveurs informatiques.

D. Bouton d'alerte.

E. Crans permettant de maintenir le bloc-batterie en place sur le Columba^MC lors de la recharge.

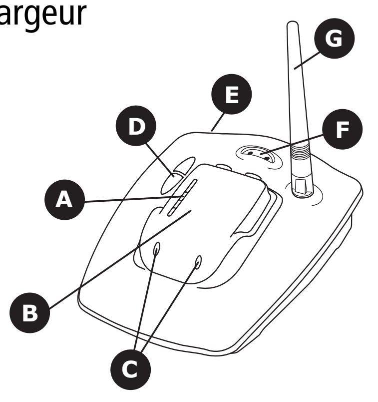
F. Bracelets.

G. Serrure : La clef de déverrouillage doit être insérée dans les trous appropriés pour déverrouiller la serrure.





Chargeur



A. Contacts électriques permettant de recharger le bloc-batterie.

B. Socle du bloc-batterie.

C. Crans permettant de maintenir le bloc-batterie en place sur le socle du chargeur.

D. Témoin lumineux :
- a. Rouge : Signifie que le bloc-batterie se recharge. Le témoin s'éteint lorsque la pleine charge est atteinte.
- b. Bleu : Signifie que le chargeur est fonctionnel.

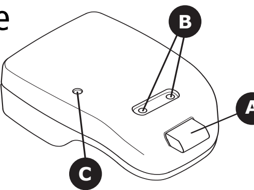
E. Prise pour le câble d'alimentation électrique.

F. Socle pour la clef de déverrouillage.

G. Antenne radio (RF).



Bloc-batterie

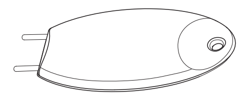


A. Serrure : Enfoncer le mécanisme pour maintenir en place le bloc-batterie sur le chargeur ou sur le Columba[MC].

B. Trous où insérer la clef de déverrouillage afin de libérer le bloc-batterie des crans du chargeur ou du Columba[MC].

C. Témoin lumineux :
- a. Jaune : Signifie que le Columba[MC] se recharge. Le témoin s'éteint lorsque la pleine charge du Columba[MC] est atteinte.

Clef de déverrouillage



Clef de déverrouillage à deux tiges.

2. Abonnement et activation du service Columba^MC

Le système Columba^MC nécessite d'être activé pour être opérationnel. Cette activation requiert la souscription au service de télésécurité médicale offert en France par Medical Mobile.

Avant toute chose, nous devons nous assurer que votre lieu de résidence est correctement couvert par les réseaux téléphoniques cellulaires : pour cela, contacter dès maintenant les services techniques de Medical Mobile au 0 810 87 87 87 (prix d'un appel local).

Les Conditions Générales d'Abonnement et le Formulaire d'Abonnement au service de télésécurité médicale de Medical Mobile se retrouvent à l'intérieur de la boîte. Ces documents doivent être lus, compris et complétés intégralement avant d'être retournés à l'adresse indiquée sur les documents. Nous vous conseillons d'appeler notre plateforme téléphonique au 0 810 87 87 87 pour vous aider dans cette procédure.

Dans les jours suivants la réception du formulaire, un représentant de Medical Mobile contactera le souscripteur pour compléter l'activation du système Columba^MC. PRÉALABLEMENT À L'APPEL DU REPRÉSENTANT DE MEDICAL MOBILE, LE SYSTÈME COLUMBA^MC DOIT AVOIR ÉTÉ MIS EN PLACE ET CHARGÉ SELON LES INSTRUCTIONS DE LA SECTION SUIVANTE.

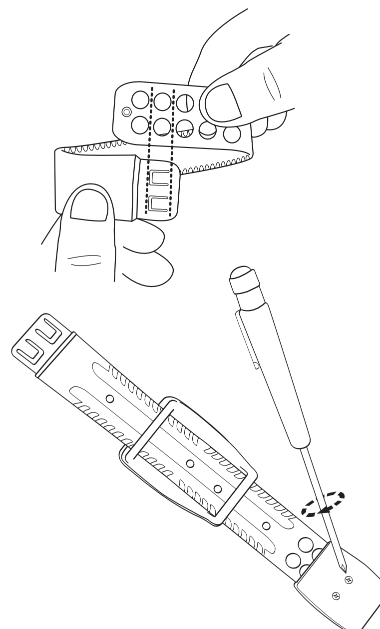
Lors de cet appel du représentant de Medical Mobile, si les tests effectués par le représentant sont concluants, le représentant confirmera l'activation du service Columba^MC. Ce n'est qu'à partir de cette confirmation par le représentant de Medical Mobile que le Columba^MC est opérationnel et que le service Columba^MC est activé. Le périmètre de sécurité (zone de sécurité) dont vous aurez déterminé la taille dans le formulaire est centré sur la position de la base dans la résidence, et non pas de la porte ou de tout autre caractéristique physique de la résidence. Nous recommandons une dimension utile d'un minimum de 150 mètres pour une utilisation normale. En cas de doute, ou pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec les représentants de Medical Mobile au 0 810 87 87 87.



3. Mise en place du système ColumbaMC

3.1. Choix et installation du bracelet

Le système ColumbaMC contient deux bracelets de taille différente permettant de mieux s’adapter aux différentes circonférences de poignet. De plus, chacun des bracelets comporte plusieurs possibilités d’ajustement, en vue de procurer un confort supérieur et une sécurité maximale pour le porteur.

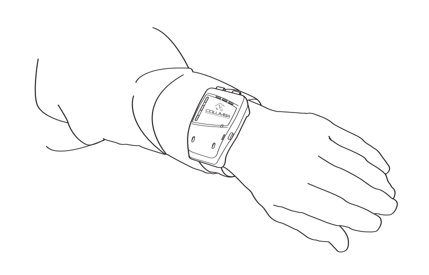


Pour choisir le bracelet dont la taille convient le mieux, enroulez chacun des bracelets fournis autour du poignet du porteur. Choisissez un bracelet dans lequel le pêne (extrémité du bracelet qui s’insère dans la serrure) se retrouve à hauteur des perforations situées à l’autre extrémité du bracelet.

Une fois le bracelet de taille convenable choisi, il faut l’insérer dans les fentes situées sous le ColumbaMC. Il est préférable de faire glisser le ColumbaMC jusqu’au milieu du bracelet.

Cette étape complétée, il faut ensuite fixer la serrure à l’extrémité perforée du bracelet en utilisant le tournevis inclus dans l’emballage. La serrure doit être vissée au niveau des perforations précédemment identifiées.

3. Mise en place du système ColumbaMC



Installez ensuite le bracelet comportant le ColumbaMC autour du poignet du porteur et identifiez les orifices du bracelet dans lesquels il faut visser en place la serrure. Les orifices doivent être choisis pour ne pas permettre que le porteur puisse enlever le bracelet sans déverrouiller la serrure, tout en laissant un confort suffisant pour ne pas entraver la circulation ou causer d'inconfort. NE SERREZ PAS TROP LE BRACELET POUR ÉVITER UN RISQUE DE BLESSURE.

Le bracelet ColumbaMC doit être porté au poignet avec la face inclinée du ColumbaMC vers le corps.

3.2. Installation du chargeur et charge du bloc-batterie

3.2.1. Installation et positionnement du chargeur

Branchez le fil du transformateur dans la prise située à l'arrière du chargeur. Brancher le transformateur dans la prise secteur. Une lumière bleue s'allumera lorsque le chargeur sera en état de fonctionnement.

Le chargeur comporte un émetteur 2,4 GHz permettant de créer un périmètre (zone RF) à l'intérieur duquel le ColumbaMC est placé en mode RF, qui est un mode d'économie d'énergie (ceci sera expliqué plus en détail à la section 4.1.).

Le positionnement du chargeur dans la résidence du porteur est donc très important. Le chargeur devrait être positionné préférablement près du centre de la résidence, ou mieux à l'endroit où le porteur passe la majorité de son temps, afin que la zone RF recouvre la plus grande superficie possible de la résidence. Un mauvais positionnement du chargeur peut occasionner une augmentation de la consommation énergétique du ColumbaMC, en réduisant la portée de la zone RF (dans laquelle la consommation énergétique est réduite).

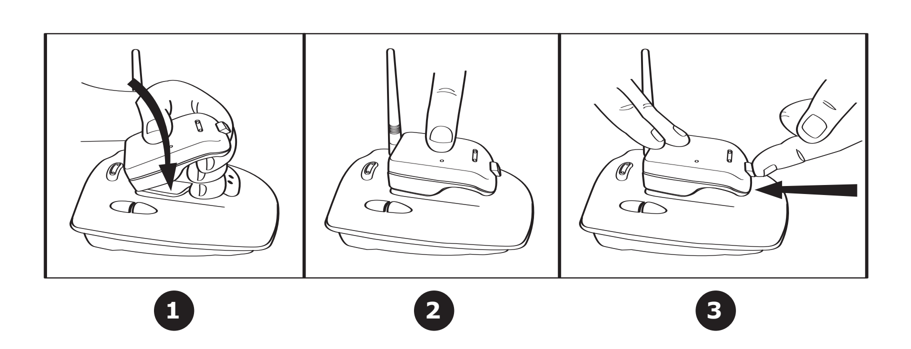
Le chargeur devrait être placé à plat sur une surface stable. Il est souvent préférable de le positionner dans un endroit difficilement accessible au porteur du ColumbaMC.

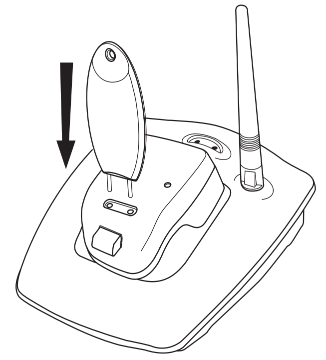
3. Mise en place du système Columba^{MC}



3.2.2. Charge du bloc-batterie

Placez le bloc-batterie sur le socle du chargeur prévu à cet effet. Le bloc-batterie doit être d'abord inséré par son extrémité trouée, que l'on glisse dans les deux saillies du socle, puis rabattu pour reposer sur le socle. Une fois cette étape complétée, il faut enfoncer le mécanisme de la serrure à l'extrémité du bloc-batterie. Ce mécanisme permet d'immobiliser le bloc-batterie en utilisant les crans situés sur le chargeur.





Si le mécanisme est enfoncé correctement, le témoin rouge du chargeur s'allumera pour signifier qu'une recharge est en cours. Le témoin rouge s'éteint lorsque la recharge est complétée. Le processus de charge prend environ deux heures.

Pour retirer le bloc-batterie du socle, il faut relâcher le mécanisme d'attache en insérant la clef de déverrouillage dans les deux trous situés sur le bloc-batterie. Un son est entendu lors du relâchement du mécanisme. Il est préférable de remettre la clef sur son socle après chaque utilisation, pour éviter de l'égarer.

Tant la batterie du bloc-batterie que celle du Columba^{MC} peuvent se décharger lentement si elles ne sont pas utilisées pendant une longue période.

3.3. Charge du ColumbaMC

Le ColumbaMC ne peut être chargé qu'à l'aide du bloc-batterie. Avant de procéder à la charge du ColumbaMC, le bloc-batterie doit lui-même être pleinement chargé (voir 3.2.2. Charge du bloc-batterie).

Placez le bloc-batterie sur le ColumbaMC. Le bloc-batterie doit être d'abord inséré par son extrémité trouée, que l'on glisse dans les deux saillies du ColumbaMC, puis rabattu pour reposer sur le ColumbaMC. Une fois cette étape complétée, il faut enfoncer le mécanisme de la serrure à l'extrémité du bloc-batterie. Ce mécanisme permet d'immobiliser le bloc-batterie en utilisant les crans situés sur le ColumbaMC.

Si le mécanisme est enfoncé correctement, un témoin jaune s'allumera sur le bloc-batterie, signifiant que le processus de charge du ColumbaMC est en cours. Le témoin jaune s'éteint lorsque la charge du ColumbaMC est complète.

> Lorsque le niveau de charge du ColumbaMC est très faible, ou lors de la charge initiale, il est préférable de répéter cette opération de charge à deux reprises pour obtenir une charge optimale du ColumbaMC.
>
> Une faible charge résiduelle de la batterie du ColumbaMC est signalée par le clignotement du témoin rouge du ColumbaMC (en plus de générer une alerte automatisée). Nous recommandons de procéder à une recharge immédiatement lors de l'observation du clignotement.

Pour retirer le bloc-batterie du ColumbaMC, il faut relâcher le mécanisme d'attache en insérant la clef de déverrouillage dans les deux trous prévus à cet effet sur le bloc batterie. Un son est entendu lors du relâchement du mécanisme. Il est préférable de remettre la clef sur son socle après chaque utilisation, pour éviter de l'égarer.

4. Modes de fonctionnement



4.1. Mode RF

Le chargeur émet une onde RF, similaire à celle émise par un téléphone résidentiel sans fil. Cette onde a une portée d'au plus 20 mètres (la portée varie selon les conditions environnant le chargeur – épaisseur et contenu des murs…).

Lorsque le Columba[MC] se situe à l'intérieur de cette zone RF (généralement dans, ou à grande proximité de sa résidence), l'appareil met certaines de ses fonctions (dont son GPS) en veille. Le témoin bleu du Columba[MC] clignote à intervalle régulier.

Dans ce mode, en raison de la mise en veille de certaines fonctions, l'autonomie et l'intervalle entre les recharges sont très allongés. Le bouton d'alerte demeure fonctionnel et peut être utilisé en cas de malaise ou de problème grave.

NOTE : Le bloc-batterie, s'il est fixé sur le chargeur, peut alimenter le chargeur pendant plusieurs heures même en situation de panne électrique. Si l'on déplace le chargeur (ex : durant un voyage) en laissant le bloc-batterie sur son socle, le chargeur continuera à émettre une onde RF qui mettra le GPS du Columba[MC] en veille et laissera faussement croire au Columba[MC] qu'il se situe encore à sa résidence.

4.2. Mode Régulier

Lorsque le Columba[MC] se situe hors de la zone RF, toutes les fonctions du Columba[MC] sont activées. À intervalle régulier, le Columba[MC] recherche et enregistre en mémoire sa position géographique, à l'aide de son module GPS assisté (A-GPS). L'appareil compare régulièrement sa position à la carte de la zone sécurisée qui lui a été préalablement transmise.

Le témoin bleu du Columba[MC] clignote à intervalle régulier. Un clignotement plus rapide du témoin bleu survient lorsque le Columba[MC] recherche sa position géographique.
Un clignotement rapide du témoin rouge signifie que les batteries de l'appareil sont faibles. Il faut alors le recharger à l'aide du bloc-batterie.

Le bouton d'alerte est fonctionnel et peut être utilisé en cas de malaise ou de problème grave.

4. Modes de fonctionnement

4.3. Mode Sortie de zone sécurisée

À intervalle régulier, le Columba^MC recherche et enregistre en mémoire sa position géographique, à l'aide de son module GPS assisté (A-GPS). L'appareil compare régulièrement sa position à la carte de la zone sécurisée qui lui a été préalablement transmise.

La détection de sa présence à l'extérieur de la zone sécurisée engendre une alerte automatisée de Sortie de zone sécurisée. Le Columba^MC avise automatiquement la centrale d'assistance médicalisée de cette sortie. L'alerte sera traitée par la centrale selon le protocole établi avec le souscripteur (par exemple, un avis aux référents du porteur est donné, et les référents sont chargés d'intervenir pour corriger la situation).

Le bouton d'alerte est fonctionnel et peut être utilisé en cas de malaise ou de problème grave. Évidemment, ce mode n'est opérationnel que dans les zones desservies par les réseaux téléphoniques GSM/GPRS et GPS.

4.4. Mode Urgence

Pour activer le bouton d'alerte, celui-ci doit être enfoncé pendant au moins deux secondes (ceci afin d'éviter de générer une fausse alarme en appuyant par inadvertance sur le bouton). Le témoin rouge restera allumé si le mode Urgence est activé. Le bouton d'alerte ne doit être utilisé que dans une situation d'urgence ou de malaise sérieux.

À ce moment, le Columba^MC signale sa position et transmet une alerte à la centrale d'assistance médicalisée. L'alerte sera traitée par la centrale selon le protocole établi avec le souscripteur ; par exemple, un contact vocal entre la centrale et le porteur du bracelet visant à évaluer la situation est tenté. La centrale pourrait également contacter les référents pour les informer de la situation et leur demander d'intervenir.

Si le porteur était amené à se déplacer, les coordonnées de sa position géographique envoyées à la centrale d'assistance pour que l'aide appropriée soit acheminée rapidement ne seraient plus valables : c'est la dernière position enregistrée qui servirait de référence.

Évidemment, ce mode n'est opérationnel que dans les zones desservies par les réseaux téléphoniques GSM/GPRS et GPS.



5.1. Géolocalisation

5.1.1. Sortie de zone sécurisée

Lorsque le Columba^MC se retrouve à l'extérieur de la zone sécurisée qui a été préalablement définie, une alerte automatisée est dirigée vers la centrale d'assistance médicalisée.

Voir : 4.3. Mode Sortie de zone sécurisée

5.1.2. Localiser le Columba^MC

Les référents autorisés peuvent demander à localiser le Columba^MC en contactant la centrale d'assistance médicalisée, où il leur sera demander de fournir leur code secret. Il pourrait également être possible d'obtenir la localisation en accédant au site www.medicalmobile.com et en suivant les instructions.

La localisation fournie sera la plus récente position transmise par le Columba^MC.

5.2. En cas d'urgence – le bouton d'alerte



En cas d'urgence ou de malaise sérieux, une pression sur le bouton d'alerte situé sur le côté du Columba^MC pendant au moins deux secondes déclenchera une alerte.

Voir : 4.4. Mode Urgence

5.3. Téléphonie mains libres

5.3.1. Fonctionnement

Le ColumbaMC intègre un téléphone mains libres. Compte tenu de l'usage prévu du ColumbaMC, le porteur ne peut utiliser l'appareil pour composer un numéro de téléphone ou générer un appel. Seule la centrale d'assistance médicalisée peut appeler le ColumbaMC soit en cas de problème spécifique, soit sur demande du mandataire.

Lors de la réception d'un appel, le porteur sera automatiquement en communication avec l'appelant (le porteur n'a à poser aucune action pour accepter l'appel). Pour une communication audio optimale, le porteur doit approcher le ColumbaMC de son visage et parler normalement.

5.3.2. Contacter le porteur du ColumbaMC

Dans une situation d'urgence ou d'assistance, les référents autorisés peuvent contacter le porteur du bracelet à l'aide de la fonction mains libres, en contactant la centrale d'assistance médicalisée.

Évidemment, la communication ne peut être établie que lorsque le ColumbaMC est dans une zone desservie par les réseaux téléphoniques GSM/GPRS.

5.4. Alertes automatisées

5.4.1. Faible niveau de batterie

Une alerte automatisée est transmise par le ColumbaMC lorsque sa batterie est faible (par défaut, une alerte est générée lorsque la charge résiduelle de la batterie est d'environ 33 %). L'alerte est traitée selon le protocole établi avec le souscripteur (par exemple, un courrier électronique est envoyé aux référents).

5.4.2. Sortie de zone sécurisée

Voir 5.1.1. Sortie de zone sécurisée.

6. Conditions et environnements d'utilisation



6.1. Consignes générales

Respectez les règles applicables en tous lieux. Il ne faut pas utiliser le Columba[MC] lorsqu'il est interdit d'utiliser un téléphone portable ou lorsqu'il peut provoquer une interférence ou un risque (sites et dépôts et zones susceptibles de contenir des produits chimiques ou inflammables, véhicules utilisant du gaz liquide inflammable…).

N'utilisez pas votre Columba[MC] dans des endroits poussiéreux ou sales. Certains composants pourraient être endommagés.

N'utilisez que les accessoires de Medical Mobile approuvés pour une utilisation avec le Columba[MC], après en avoir lu le manuel d'utilisation. À défaut, vous risquez d'endommager définitivement votre système. Évitez également tous courts-circuits, qui peuvent endommager les batteries ou certains composants électroniques.

Bien qu'il soit conçu pour être résistant, votre système Columba[MC] contient des circuits électroniques délicats. Évitez de le laissez tomber ou de le secouer.

Votre bracelet Columba[MC] et son bloc-batterie contiennent des batteries à base de lithium et de polymères qui devraient être gardées à température de la pièce et ne doivent en aucun temps être exposées à des températures inférieures à -20°C (-4°F) ou supérieures à +60°C (140°F). Entreposez votre système à température ambiante dans un milieu sec pour éviter d'endommager les composants électroniques sensibles.

Ne tentez pas d'ouvrir votre système Columba[MC], pour éviter tous risques de blessures graves ou de brûlures, ou d'endommager votre système.

N'appliquez pas de peinture ou d'autocollants sur votre système Columba[MC], car cela pourrait empêcher son bon fonctionnement.

6. Conditions et environnements d'utilisation

6.2. Environnement humide

Le Columba[MC] est résistant à l'eau. Toutefois le bloc-batterie et le chargeur ne sont pas conçus pour résister à l'eau. Gardez-les dans un endroit sec. La pluie, l'humidité et tous les liquides peuvent entraîner la corrosion des circuits.

6.3. Conditions particulières

6.3.1. Stimulateurs cardiaques

En vertu des recherches indépendantes et recommandations du Wireless Technology Research, nous recommandons aux personnes portant un stimulateur cardiaque de

i) toujours garder le Columba[MC] à plus de 20 cm de leur stimulateur cardiaque ;
ii) porter le Columba[MC] sur le poignet le plus distant du stimulateur ; et
iii) retirer le bracelet immédiatement s'ils pensent qu'une interférence risque de se produire.

6.3.2. Appareils acoustiques

Le Columba[MC] pourrait interférer avec certaines prothèses auditives. Veuillez consulter le fabricant de l'appareil acoustique.



6.3.3. Appareils médicaux

Tout appareil émettant des ondes radio, y compris les téléphones mobiles et votre Columba[MC], est susceptible d'interférer avec le fonctionnement d'appareils médicaux insuffisamment protégés. Pour toute question, consultez un médecin ou le fabricant de l'appareil médical. Ne pas utiliser le Columba[MC] dans les hôpitaux et les centres de soins lorsque le règlement affiché dans certaines zones le demande.

6.3.4. Sécurité en avion

L'utilisation de votre bracelet Columba[MC] est interdite durant le vol. Vous devez prévoir de décharger votre Columba[MC] avant le vol. L'utilisation du Columba[MC] dans un avion peut mettre le fonctionnement de l'appareil en danger.

6.3.5. Magnétisme

Certains composants du Columba[MC] sont magnétiques. Ne placez pas de cartes de crédit ou d'autres supports d'enregistrement magnétique près du Columba[MC], car certaines informations stockées pourraient être effacées.

7. Site Internet www.medicalmobile.com

Certains services (par exemple, géolocalisation ou demande de mise en contact vocal) pourraient être accessibles aux référents autorisés via le site Internet sécurisé www.medicalmobile.com. L'accès au site Internet peut être obtenu à partir de n'importe quel ordinateur équipé d'un lien Internet et d'un logiciel fureteur.

Les référents autorisés ne pourront avoir accès à ces services que s'ils inscrivent, lorsque demandé, leur code d'utilisateur et mot de passe.

Le site www.medicalmobile.com dispose de plusieurs mesures de sécurité pour éviter la perte, l'utilisation malveillante et l'interception des données par des tierces parties. Medical Mobile n'assume cependant aucune responsabilité pour quelque interception, altération ou utilisation malveillante que ce soit de l'information transmise par Internet.

8. Service après-vente

Le service après-vente n'est disponible qu'en France Métropolitaine.

En cas de difficulté avec l'appareil, il ne faut pas le retourner au lieu d'achat, mais plutôt contacter directement le service clients de Medical Mobile au 0810 87 87 87. (Prix d'un appel local).

Le service clients effectuera un premier diagnostic et tentera un dépannage par téléphone. Si le dépannage par téléphone est impossible, le service clients indiquera la procédure à suivre pour l'envoi du matériel défectueux.

9. Recyclage du Columba^{MC} et ses composants

Pour recycler votre appareil ou un de ses composants, veuillez vous référer à la réglementation en vigueur sur votre territoire.

Vous pourrez prendre connaissance des instructions pour recycler adéquatement votre Columba^{MC} en consultant le site internet www.medicalmobile.com ou en appelant le 0 810 87 87 87 (Prix d'un appel local).

10. Spécifications



10.1. Fiche technique

GSM/GPRS	850*/900/1 800/1 900 MHz
RF	2.402 GHz, puissance maximale de 10dB
GPS	-150dB (sensibilité maximale)
Alimentation électrique (Amérique du Nord) :	120V 60 Hz 350mA
Alimentation électrique (Europe) :	220V 50 Hz 350mA

*Pour le modèle quadribande seulement.

10.2. Services de réseau

Le Columba^MC est certifié pour une utilisation sur les réseaux GSM/GPRS utilisant les bandes passantes 850*/900/1 800/1 900 MHz. Il est destiné à être utilisé sur ces bandes uniquement. Le service Columba^MC est tributaire de la couverture réseaux dans les fréquences ci-haut mentionnées. Il est important de vérifier la couverture dans votre région avant de faire activer le Columba^MC.

Le Columba^MC, comme tout téléphone mobile, utilise des signaux radio, des réseaux mobiles ou à lignes fixes qui ne peuvent pas toujours garantir la connexion dans toutes les conditions. Par conséquent, ne vous fiez pas uniquement au Columba^MC pour vos communications essentielles d'urgence et d'assistance.

Medical Mobile n'assume aucune responsabilité pour toute coupure de services du système GSM/GPRS.

10.3. Services de positionnement GSM

Le Columba^MC est certifié et conçu pour l'utilisation du positionnement GSM. Le service de positionnement GSM est une technologie offerte par votre opérateur mobile. Certains opérateurs cellulaires n'offrent pas le positionnement GSM. Donc, il se peut que les services de positionnement GSM ne soient pas disponibles sur le Columba^MC.

10.4. Services de positionnement GPS

Le Columba^{MC} est certifié pour une utilisation sur le réseau de positionnement global GPS. Il se peut que le Columba^{MC} ne réussisse pas à obtenir ou perde le signal GPS en cours d'utilisation en raison d'obstacles perturbant la réception. De plus, le positionnement GPS n'est pas conçu pour positionner à l'intérieur des bâtiments ni sous la surface de l'eau. Medical Mobile ne peut être tenue responsable d'un mauvais positionnement dû à une perte ou à une mauvaise réception du signal GPS.

10.5. Autonomie

10.5.1. Autonomie en mode RF

Lorsque le Columba^{MC} demeure constamment à l'intérieur de la zone RF, sa batterie a une autonomie pouvant aller jusqu'à 1 mois. Il est toutefois suggéré de procéder à une recharge préventive de l'appareil hebdomadairement.

10.5.2. Autonomie en mode Régulier

Lorsque le Columba^{MC} sort de sa zone RF pendant une période d'environ 3 heures à tous les jours (cette période correspond à un horaire considéré « régulier » chez les personnes souffrant de troubles cognitifs), sa batterie a une autonomie de 3 à 7 jours. On doit par la suite immédiatement procéder à la recharge de l'appareil à l'aide du bloc-batterie.

10.5.3. Autonomie en mode Sortie de zone sécurisée

Lorsque le Columba^{MC} évolue en dehors de sa zone sécurisée, il se met en communication fréquente et transmet plus d'information à la centrale d'assistance médicalisée. L'autonomie est par conséquent affectée, et peut être réduite à 12 heures.



10.6. Données relatives au débit d’absorption spécifique

Le Columba[MC] répond aux normes internationales de protection à l'exposition aux ondes radio. Le Columba[MC] est un émetteur-récepteur radio, conçu et fabriqué pour ne pas dépasser les limites d'exposition à l'énergie électromagnétique provenant des radiofréquences (RF). Ces limites sont définies par des directives générales qui précisent les niveaux autorisés d'énergie RF pour l'ensemble de la population. Ces directives s'appuient sur des normes élaborées par des organismes scientifiques indépendants sur la base d'évaluations régulières et méticuleuses d'études scientifiques. Les directives prévoient une importante marge de sécurité destinée à garantir la protection de chacun, quel que soit son âge et son état de santé.

La norme d'exposition concernant les appareils mobiles utilise une unité de mesure appelée débit d'absorption spécifique ou DAS. Selon les directives applicables au Columba[MC], la valeur limite du DAS est de 2,0 W/kg. Les tests de DAS ont été menés conformément aux procédures définies par le CENELEC (un organisme de normalisation de l'Union européenne) en plaçant l’appareil dans des positions d'utilisation standard et en émettant à la puissance homologuée maximale de l'appareil dans toutes les bandes de fréquence testées. Bien que l'évaluation du DAS s'effectue à la puissance homologuée maximale de l'appareil, la valeur réelle du DAS de l’appareil en fonctionnement peut être nettement inférieure à sa valeur maximale. En effet, l’appareil est conçu pour fonctionner à différents niveaux de puissance afin de n'utiliser que l'énergie nécessaire pour atteindre le réseau. De manière générale, plus vous êtes proche d'une station de base et plus la puissance de sortie de l’appareil est faible. Avant qu'un modèle d’appareil puisse être commercialisé, il doit être testé pour vérifier sa conformité aux directives. Les tests sont réalisés dans des positions et à des emplacements (par exemple, avec l’appareil placé sur l'oreille ou sur le corps) qui respectent une méthodologie uniforme de tests élaborée par un organisme de normalisation spécialisé.

La plus haute valeur du DAS mesurée sur cet appareil en utilisation au poignet est de 1,46 W/kg sur 10 grammes de tissus dans la bande 1 800 MHz et de 0,0262 W/kg sur 10 grammes de tissus dans la bande 900 MHz. Bien qu'il puisse apparaître des différences entre les niveaux de DAS selon les appareils et les positions, toutes les valeurs respectent les exigences gouvernementales en matière de protection contre les radiations.

10. Spécifications

Veuillez noter que les modifications apportées à ce modèle d’appareil sont susceptibles d'entraîner des variations de la valeur du DAS pour les produits ultérieurs ; dans tous les cas, les appareils sont conçus pour demeurer conformes aux directives.

La valeur limite du DAS recommandée par les directives internationales (CIPRNI) pour les téléphones mobiles utilisés par le grand public est de 2,0 watts/kilogramme (W/kg) en moyenne sur 10 grammes de tissus. La valeur limite intègre une importante marge de sécurité afin d'apporter une protection supplémentaire au public et de tenir compte des éventuelles variations de mesure.

11. Avis légaux



La lecture de ce guide doit être complétée par la lecture des Conditions Générales et du Formulaire d'Abonnement au service Columba[MC], inclus dans la boîte contenant le système Columba[MC], qui contiennent des documents et des avis juridiques importants qu'il faut connaître et accepter avant de procéder à l'activation du Columba[MC].

11.1. Propriété intellectuelle

11.1.1. Brevets et droits d'auteur

Les technologies et méthodes utilisées dans le Columba[MC] sont protégées par des brevets en instance d'acceptation dans le monde et sont propriété de Medical Intelligence Technologies Inc. ou de ses filiales.

Tous les logiciels contenus dans le système Columba[MC] sont protégés par des dépôts de brevet ou par droit d'auteur. Toute copie, modification, ingénierie inverse est strictement interdite et pourrait entraîner des poursuites d'ordre judiciaire.

11.1.2. Marques de commerce

Medical Mobile et Columba[MC] sont des marques déposées de Medical Intelligence Technologies Inc. ou de ses filiales. Les autres logos ou produits de Medical Intelligence Technologies Inc. ou de ses filiales, qu'ils soient ou non protégés, sont la propriété de Medical Intelligence Technologies Inc. ou de ses filiales. Vous convenez de ne pas afficher ou utiliser de quelque manière que ce soit lesdites marques sans l'accord écrit préalable de Medical Intelligence Technologies Inc. Les autres produits et noms d'entreprise mentionnés dans le présent manuel ou sur les sites Internet propriétés de Medical Mobile sont soit des marques de commerce en instance, soit des marques de commerce déposées qui sont la propriété de leurs titulaires respectifs.

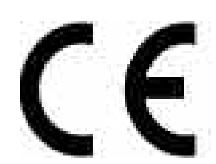
11.2. Déclaration FCC – FCC Statement



Ce produit est en processus d'homologation FCC. Il ne peut, jusqu'à avis contraire, être utilisé aux États-Unis d'Amérique.

11. Avis légaux

11.3. Déclaration de conformité – Marquage CE



Nous, Medical Mobile SAS sis au 102 Ave. des Champs-Élysées, 75008 Paris France, déclarons sous notre seule responsabilité que notre produit :

Système Columba[MC]

auquel se réfère cette déclaration atteste de la conformité avec les standards EN 300 440-2, EN 60950-1, EN 301 489-01, EN 50392 : 2004, EN 301 489-03, PD ES 59005 : 1998, EN 301 511, 3GPP 51.010-1 et EN 301 489-7 conformément aux dispositions des directives du Conseil Européen EMC 89/336/EEC, de basse tension 73/23/EEC et R&TTE 1999/5/EC.

Paris, France, 24 avril 2006

Louis Massicotte
Président-fondateur



11.4. Garantie limitée

Garantie conventionnelle bracelet Columba[MC]

Le Columba[MC] et ses accessoires – chargeur, cordon d'alimentation, bloc-batterie, clef de déverouillage (le « produit ») sont garantis par Medical Mobile dans les termes et conditions définis aux présentes (la « garantie »).

Rappel des dispositions légales impératives

Indépendamment de la garantie, et conformément aux dispositions de l'article L.211-15 du Code de la Consommation, Medical Mobile reste tenu des défauts de conformité du produit au contrat et des vices rédhibitoires dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du code civil, les articles du Code de la Consommation et du Code Civil relatifs aux garanties de conformité et de vices rédhibitoires étant ci-après reproduits.

- Article L.211-4 du Code de la Consommation : « Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

- Article L.211-5 du Code de la Consommation : « Pour être conforme au contrat, le bien doit :
  1. être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
     - correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
     - présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
  2. ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

- Article L.211-12 du Code de la Consommation : « L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. »

11. Avis légaux

- Article 1641 du Code Civil : « Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

- Article 1648 alinéa premier du Code Civil : « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

Article 1 – Bénéficiaire et durée de la garantie

Le produit est garanti contractuellement pour une durée de douze mois suivant la date d'acquisition d'un produit neuf auprès d'un distributeur agréé de Medical Mobile (la « période de garantie »). Nonobstant ce qui précède, les batteries, quant à elles, ne sont garanties que pour 6 mois.

Seul l'acquéreur initial du produit auprès d'un distributeur agréé (le « client ») bénéficie de la garantie.

Article 2 – Mise en jeu de la garantie

Dans le cas où un produit se révélerait défectueux durant la période de garantie, le client devra contacter le service après-vente du Columba[MC] au 0810 87 87 87 (Prix d'un appel local) ou consulter le site Internet de la société, www.medicalmobile.com afin de connaître la procédure à suivre.

Le cas échéant, après autorisation par le service après-vente du Columba[MC], le produit devra être retourné dans son emballage d'origine ou remis à une agence autorisée, impérativement accompagné d'une preuve d'achat originale mentionnant la date de l'achat et de son numéro de série.

Medical Mobile se réserve le droit de refuser au client le bénéfice de la garantie si les documents ou les éléments requis ne peuvent être présentés ou si les renseignements fournis sont incomplets, illisibles ou incompatibles avec les informations en provenance de l'usine de fabrication du produit.



Article 3 – Réparation ou remplacement du produit – Étendue de la garantie

Après examen du produit, Medical Mobile assurera à ses frais et à sa seule convenance la réparation ou le remplacement du produit défectueux ou de toute pièce le composant, à l'exclusion de toute autre forme de réparation ou dédommagement.

Les batteries du Columba[MC] et du bloc-batterie ne sont couvertes par la garantie que si leur pleine capacité se révèle être inférieure à 60 % de la capacité initialement prévue ou si elles laissent échapper leur contenu.

En cas d'immobilisation du produit supérieure à sept jours dans le cadre de la garantie, la période de garantie initiale sera prolongée de la durée d'immobilisation.

La responsabilité de Medical Mobile ne saurait être engagée pour les dommages indirects tels que, sans que cette liste soit limitative, la perte de bénéfices ou la perte financière liés à l'utilisation ou à l'incapacité d'utiliser le produit.

La responsabilité de Medical Mobile ne saurait, en toutes hypothèses, excéder le prix d'achat du produit, déduit d'un montant correspondant à son usage depuis son acquisition.

11. Avis légaux

Article 4 – Exclusions de la garantie

La garantie n'est pas valable lorsque le dysfonctionnement provient d'une mauvaise utilisation, d'une négligence, d'un manque de soins, d'une mauvaise manipulation, de tout dysfonctionnement des réseaux de radiotéléphonie et GPS utilisés ou dans tous les cas d'intervention effectuées sur le produit par des personnes non agréées par Medical Mobile.

Les exemples de dysfonctionnement ou de dommages suivants ne sont pas couverts par la garantie :

- Usure normale du produit, réparation ou remplacement qui sont la conséquence d'un usage normal du produit ;
- Utilisation du produit autre que dans des conditions normales et habituelles ;
- Mauvaise utilisation, accident, négligence ;
- Modification, altération, réparation ou entretien du produit non autorisés par Medical Mobile ;
- Utilisation, installation, branchement non conformes aux spécifications de Medical Mobile ;
- Utilisation d'accessoires inadaptés ;
- Dommage occasionné au produit par des causes externes ;
- Altération, effacement, retrait du numéro de série du produit ;
- Égratignure, fissures ou tous dommages à la surface du produit ou à tous éléments du produit exposés à l'extérieur ;
- Toute opération relevant des opérateurs réseaux avec lesquels fonctionne le produit ;
- Perturbation et/ou indisponibilité totale ou partielle et/ou interruption du réseau de radiotéléphonie utilisé dans le cadre de la mise en service des fonctionnalités du produit et du réseau GPS ;
- Toute perturbation dans le fonctionnement du produit qui serait due à une modification et/ou évolution de tous systèmes et réseaux, notamment matériels et informatiques, avec lesquels fonctionne aujourd'hui le produit.

À propos de ce guide utilisateur



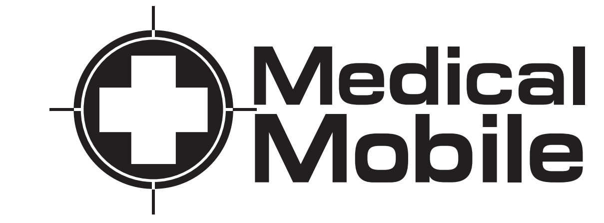
Ce guide est publié par Medical Mobile SAS (ci-après désignée par « Medical Mobile »). Medical Mobile peut procéder en tout temps à des changements, améliorations ou corrections typographiques sans aucun préavis.

Au moment d'imprimer ce manuel, les informations qui y sont présentes étaient considérées par Medical Mobile comme étant véridiques et exactes.

Les marques de commerce Columba^MC et Medical Mobile sont la propriété de Medical Intelligence Technologies Inc.

Les autres produits et/ou noms d'entreprise cités dans ce manuel peuvent être des marques de commerce de leurs détenteurs respectifs.

Numéro de manuel : EU200601-B-FR



Tél. : 0810 87 87 87 (Prix d’un appel local) info@medicalmobile.com